

L'ordre national du mérite à Sylvie Mallinger



Le député Bernard Depierre a remis samedi l'ordre national du mérite à Sylvie Mallinger. Photo Anne-Françoise Bailly

« Au nom du président de la République, je vous fais chevalier dans l'ordre national du mérite. » Le député Bernard Depierre a remis cette distinction, samedi, à la danseuse sur glace et juge internationale Sylvie Mallinger, lors d'une cérémonie à la patinoire de Dijon, en présence de son directeur Jacques Bouvard, de Christophe Lambert, président de la ligue de Bourgogne de patinage, Sylvain Ferrec, président de l'Académie des sports de glace de Dijon, ainsi que de Claude Caestecker, premier entraîneur du club de Dijon et de Sylvie Mallinger à ses débuts, à l'âge de 8 ans.

De sa compétition en couple durant 6 ans avec Gérard Gaillot découlera un palmarès national et international en 1978 et 1979. Ensuite, Sylvie Mallinger devient juge régionale, nationale de championnat, puis juge internationale. Parmi les événements les plus marquants de sa carrière : les Universiades de Turin, en 2007.

Contrôleur technique en danse sur glace

Devenue contrôleur technique en danse sur glace et dirigeante du comité directeur de l'Académie des sports de glace Dijon Bourgogne l'année suivante, Sylvie Mallinger, représentante des officiels techniques de danse sur glace au sein de la ligue de Bourgogne, est sportive et bénévole depuis 42 ans à la patinoire de Dijon, dont 28 dans le jugement. Son action a été récompensée en 2003 par la médaille de bronze de la Fédération française des sports de glace, ainsi qu'en 2008, par la médaille d'argent Jeunesse et sport.

A.-F. B.